

COTISATION 2024

Madame, Monsieur,

Afin de procéder à l'enregistrement de votre cotisation 2024 et éventuellement de vos dons, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment rempli, signé et accompagné de votre règlement.

COTISATION €
DONS €

- Personne physique : **25 €**
- Personne morale : **150 €**

Chèque : A l'ordre de CICAT-OCCITANIE

* **Virement** : Caisse Epargne - Compte CICAT-OCCITANIE

IBAN : FR76 1348 5008 0008 9114 6850 933

Code banque : 13485 - Code guichet : 00800 - n°compte : 08911468509 - clé : 33

***Merci de bien joindre auparavant ou dans le même temps le bulletin renseigné.**

Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de dpo@cicat-occitanie.org. Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet et des statuts du dispositif Cicat-Occitanie (cf. page annexe)

Nom :

Prénom :

Qualité :

Structure :

Email :

Téléphone :

Signature & cachet

Date : le / / 2024.

Hôpital La Colombière - Pavillon 41 - 39 avenue Charles Flahault - 34295 MONTPELLIER cedex 5

www.cicat-occitanie.org

contact@cicat-occitanie.org

09 70 40 20 60

09 72 11 52 80

SIRET : 450 770 003 0041 - CODE APE : 8559A

STATUTS OFFICIELS

L'association **CICAT-OCCITANIE** s'est constituée le 9 décembre 1999 sous la dénomination «Réseau Ville Hôpital Plaies et Cicatrisation du Languedoc Roussillon».

Les statuts ont été déposés à la préfecture de l'Hérault et publiés au Journal Officiel le 15 avril 2000. Ils ont été modifiés en Assemblée générale extraordinaire le 6 mai 2004, le 7 mai 2008, le 15 octobre 2012, le 21 novembre 2017, à l'occasion de l'extension de son territoire géographique à la Région OCCITANIE et, en dernier lieu, le 13 octobre 2020.

ADHÉRER AU DISPOSITIF CICAT-OCCITANIE EN 2024...

CICAT-OCCITANIE est une association loi 1901 bénéficiant de financements pour son projet Domoplaies au titre d'une expérimentation article 51.

Les cotisations nous permettent **d'organiser des événements** (webinaires, congrès, formations, soirées), **d'amorcer des projets innovants** (intelligence artificielle, e-ETP, télémédecine) mais également, de permettre **la prise en charge des patients** ne relevant pas du régime l'assurance maladie (patients étrangers).

NOUVEAUTÉS :

Cette année, bénéficiez de nouveaux avantages en adhérant à l'association Cicat-Occitanie !

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES (MÉDECINS, INFIRMIERS...) :

- **VOTRE ENTRÉE À TARIF RÉDUIT** AUX JOURNÉES **CICAT-OCCITANIE 2024** – CONGRÈS PLAIES ET CICATRISATION LE LUNDI 14 ET LE MARDI 15 OCTOBRE 2024 AU CHU DE MONTPELLIER – HÔPITAL LAPEYRONIE

POUR LES ÉTABLISSEMENTS :

- **5 ENTRÉES À TARIF RÉDUIT** PAR ÉTABLISSEMENT AUX JOURNÉES **CICAT-OCCITANIE 2024** – CONGRÈS PLAIES ET CICATRISATION LE LUNDI 14 ET LE MARDI 15 OCTOBRE 2024 AU CHU DE MONTPELLIER – HÔPITAL LAPEYRONIE
- **1 KIT COMMUNICATION** PLAIES ET CICATRISATION POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT

LES MISSIONS DE CICAT-OCCITANIE ?


L'innovation médicale

- **Coordonner et harmoniser** des actions pluridisciplinaires complémentaires, dans la continuité des soins sur l'ensemble du territoire de la Région OCCITANIE
- **Optimiser** le parcours de soins pour toute personne faisant appel au Dispositif sur l'ensemble du territoire de la Région OCCITANIE
- **Harmoniser** les bonnes pratiques, le fonctionnement entre les centres de cicatrisation et les activités de télémédecines, les IDE, experts, les soignants de premiers secours, les SSR, les HAD...
- **Promouvoir** des soins de qualité


La formation et l'expertise


- **Favoriser** la meilleure accessibilité possible, à toute information ou tout recours technique pouvant aider à la prévention ou aux soins de plaies difficiles, pour toute personne faisant appel au dispositif des actions pluridisciplinaires complémentaires, dans la continuité des soins sur l'ensemble du territoire de la Région OCCITANIE
- **Participer** aux travaux de recherche en matière de prévention et cicatrisation des plaies et accompagner l'ARS dans l'identification des ressources disponibles sur le territoire (annuaire et cartographie)
- **Promouvoir** des soins de qualité
- **Promouvoir** l'éducation thérapeutique, la formation des soignants, l'Association étant agréée Organisme de formation
- **Valider** l'expertise des acteurs participants au parcours du patient porteur de plaie(s)

Hôpital La Colombière - Pavillon 41 - 39 avenue Charles Flahault - 34295 MONTPELLIER cedex 5

 www.cicat-occitanie.org

 contact@cicat-occitanie.org

 09 70 40 20 60

 09 72 11 52 80

SIRET : 450 770 003 0041 - CODE APE : 8559A